

# Force Ouvrière

AXA FRANCE

15 juin 2005

## Projet d'évolution de l'organisation de la Direction de la formation : Halte à la dérive !

Lors du Comité Central d'Entreprise (CCE) du 11 mai 2005 a été présentée une information sur le projet d'évolution de la Direction de la Formation. Vous trouverez ci-après nos réflexions et nos commentaires sur ce projet.

**Le projet commence par une ambition : Mettre la formation au cœur du développement de la compétitivité d'AXA France et des compétences des collaborateurs...**

Pas de doute : nous sommes bien dans une approche économique de la formation comme moyen de... faire plus de profit... !

Pas de doute : nous sommes bien dans une volonté de **développer l'adaptation à une mission ponctuelle**, pas de développer la qualification et donc offrir la possibilité d'évoluer aux collaborateurs de l'entreprise en terme de poste ou de carrière !

Objectif sous jacent, toujours le même : **développer la flexibilité du travail...** une compétence ce n'est pas un métier qu'on apprend, qu'on développe, qu'on enrichit par une pratique longue et continue... et qui dans l'assurance passait depuis longtemps par la qualification ou les diplômes.

**L'entreprise veut des collaborateurs multi-tâches qu'elle pourra utiliser au gré de ses besoins et de ses changements d'organisation...**

Pour assurer cette « ambition », le projet s'appuie sur une analyse de l'évolution de la formation depuis la loi de 1971 sur la formation professionnelle et la loi du 4 mai 2004 qui serait sensée organiser le passage de la formation de l'institution à la personne !

Quelle ambition ! En tout cas, ce n'est pas la nôtre. Et **nous continuerons à nous battre pour que les salariés de l'assurance continuent à bénéficier d'une formation à la hauteur du métier noble qui est le leur : celui de l'assurance et du rôle social que ce secteur d'activité doit jouer dans la société.**

**Nous ne sommes pas des agents économiques...uniquement orientés sur le profit !**

- **Créer de la valeur par l'intelligence pédagogique...**

Toujours la même idée ! Créer de la valeur.....financière.....la formation et les modes d'apprentissage uniquement orientés sur l'enrichissement.... **On pense à la chanson de Souchon : on nous fait croire que le bonheur c'est d'avoir, d'en avoir plein nos armoires...**

Eh bien, non !

La pédagogie c'est un moyen de permettre à tous de trouver les moyens par une action adaptée de se développer, d'apprendre, de grandir professionnellement et humainement.

La pédagogie n'est pas au service de toujours plus de profit pour l'entreprise...

**Cette ambition telle qu'elle est décrite dévoie une pratique noble !**

- **Renforcer l'identité des collaborateurs de la formation et leur fierté d'appartenir à ces métiers d'avenir...**

Renforcer l'identité des collaborateurs de la formation ?

Quelle surprise de lire cela... la formation est un métier que beaucoup ont choisi par passion, c'est un vrai métier pratiqué par des personnes engagées dans l'action de développement des autres, qu'ils interviennent dans la conception ou dans l'animation... ces métiers sont exercés par des personnes à forte personnalité... alors c'est irrespectueux de parler de renforcement de leur identité... !!

Quant à la suite... métiers d'avenir... quels sont les effectifs actuels de la formation ?

Ont-ils progressé depuis la mise en place d'AXA France ?

Et l'organisation présentée ne réduit-elle pas, sous couvert de plus de lisibilité, le nombre de départements ?

**Oui, pour FO, la formation est un métier noble et d'avenir mais la politique de réduction d'effectifs, d'externalisation de programmes de formation de l'entreprise ne cadre pas avec la réalité de l'ambition affichée.**

**Mais il y a beaucoup plus grave encore !**

La volonté de transformer le salarié apprenant en co-producteur !

La formation est un vrai métier qui ne peut être pratiqué que par des professionnels de la pédagogie... et là... patatras... on assiste à un renversement dangereux et que nous condamnons par avance, de la notion de responsabilité.

En effet, le projet présenté fait état de la volonté que nous citons :

***« Les stagiaires deviennent des sujets apprenants, autonomes pédagogiquement, se projetant dans une trajectoire professionnelle, revendiquant une solution personnalisée qu'ils co-produisent : la formation change de finalité passant de celle de l'instruction à celle de l'autonomisation des apprenants, acteurs de leur développement ».***

Cela mérite un décryptage car les mots (maux) ont leur importance :

Malgré tout, il y a une bonne nouvelle puisque dorénavant, chacun de nous pourra revendiquer... et pour FO, pas de doute, on ne va pas s'en priver !

Mais trêve de plaisanterie :

**Transformer chacun en un sujet autonome pédagogiquement : quelle illusion ou alors va-t-on attribuer à chacun des formations sur la pédagogie pour lui permettre de définir son mode d'apprentissage ? Quid des formateurs dont c'est le métier et qui savent par l'expérience quotidienne combien il est difficile de trouver le bon**

**moyen pédagogique pour permettre à chacun de se développer ?**

Et puis surtout quel objectif derrière tout cela ?

**Responsabiliser chaque salarié... pour lui demander des comptes s'il n'atteint pas le niveau attendu par la formation.... C'est une inversion de la responsabilité.**

La responsabilité de l'apprentissage, du développement des compétences, de la qualification, du choix de la pédagogie appartient à l'entreprise. C'est à elle de mettre en œuvre les moyens pour que chacun puisse exercer son métier dans les meilleures conditions. Or, avec cette volonté clairement affichée, **l'entreprise essaye de se désengager de sa responsabilité pour un jour venir voir chacun d'entre nous et lui dire... quoi d'après vous ?**

Eh oui, c'est bien le sujet : **la préservation de l'emploi...** et combien il serait facile d'aller voir un collaborateur et de lui dire :

*« Madame, Monsieur, vous n'avez pas pris les moyens nécessaires pour rester au niveau requis au sein de l'entreprise....vous êtes responsables....donc au revoir ».*

**Mais vous pouvez compter sur notre vigilance, en tant qu'organisation syndicale uniquement orientée sur la défense des salariés et de leurs droits individuels et collectifs, pour combattre et vous défendre si une telle manœuvre devait voir le jour.**

Le référendum du 29 mai a été l'occasion pour beaucoup de démontrer qu'ils n'étaient pas dupes et que les menaces dont on voit aujourd'hui qu'elles étaient factices ne les empêcheraient pas d'agir. Le temps est à l'action. Nous vous appelons à nous rejoindre pour, ensemble, participer à la construction d'une société qui soit celle que NOUS préférons !

**Pour toutes celles et ceux qui souhaitent partager et discuter avec nous de ce projet, nous vous proposons de nous retrouver le**

**VENDREDI 24 JUN 2005 A 13H  
AU 2<sup>EME</sup> NIVEAU FLEUVE SALLE FO**

**BULLETIN D'ADHESION**

NOM ..... Prénom .....

Adresse : .....

Société : .....Fonction : .....Service : .....

☎ .....

Fait à .....

(Signature)